



GIRAC

POUR UNE QUALITÉ SOUS HAUTE SURVEILLANCE DES EAUX DE BAINADE



La directive européenne sur les eaux de baignade va s'imposer aux collectivités locales. 2013 sera l'année de référence du nouveau classement des plages, basé sur 4 ans successifs. Des investissements importants ont été réalisés sur l'assainissement notamment, cependant la qualité des eaux littorales peut être perturbée par de fortes pluies et par la position naturelle de la plage dans son environnement.

Retombées et perspectives

Pour prévenir la dégradation de la qualité des eaux de baignade, le projet GIRAC a développé un nouvel outil de gestion et d'anticipation des risques de dégradation sanitaire de la qualité microbiologique des eaux de baignade. Cet outil permet d'évaluer et prévoir les pollutions à court terme issues principalement de l'influence des pluies sur la qualité des eaux de baignade. La prévision est à 24 h, recalculée chaque jour.

GIRAC a été testé sur quatre sites, Antibes et Toulon pour la région PACA ainsi que Brest et Saint-Malo pour la région Bretagne.

L'outil de prévision est construit sur un triptyque d'outils - météorologie, modélisations terrestre et marine. Il permet ainsi une surveillance renforcée du système d'assainissement et d'établir précisément un état de la qualité sanitaire de la zone de baignade.

Il est possible de cibler les éventuels prélèvements à réaliser pour confirmer le risque et orienter la décision de fermeture et de réouverture d'une plage dans des délais courts.

L'information est transmise en temps réel à la collectivité en vue de prendre les décisions de gestion appropriées et d'en informer les usagers (fermeture provisoire de la plage).

Le projet GIRAC est également labellisé par le Pôle Mer Méditerranée.



Partenaires

Entreprises

Veolia Eau, Brest [Porteur de projet]
Hocer, Brest
Laboceca, Brest
Littoralis
Nke, Hennebont

Centres de recherche

Ifremer, Brest
Météo France, Saint-Jacques-de-la-Lande

Collectivités territoriales

Brest
Saint-Malo

Autre partenaire

IJINUS, Mellac

Financeurs

- FEDER
- Fonds Unique Interministériel
- Conseil régional de Bretagne
- Conseil départemental du Finistère
- Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Conseil général du Morbihan
- Brest métropole
- Lorient Agglomération
- Saint-Malo Agglomération

Labellisation

24/02/2006

Budget global

5 781 K€